

Luxembourg, le 1 mars 2010

Concerne : Assemblée générale ordinaire du Lycée Vauban

Chers Parents,

Nous vous informons que l'Association de Gestion de VAUBAN, Lycée Français du Luxembourg, ASBL tiendra son Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 14 avril 2010 à 18h30 dans les locaux du Lycée au 1, avenue Joseph Sax, L-2515 Luxembourg.

Tous les parents d'enfants scolarisés dans l'établissement sont cordialement invités à assister à cette Assemblée.

L'Assemblée générale délibèrera sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral du Président ;
2. Rapport du Directeur ;
3. Rapport administratif du Secrétaire ;
4. Rapport financier du Trésorier ;
5. Rapport du Réviseur d'Entreprises ;
6. Approbation des comptes de l'exercice 2009 ;
7. Quitus aux Administrateurs(trices) ;
8. Examen du budget 2010 ;
9. Approbation du budget ;
10. Election des Administrateurs(trices) ;
11. Questions diverses.

Nous vous rappelons que, conformément aux statuts, ceux des parents qui souhaitent en outre prendre part aux votes de l'Assemblée Générale doivent préalablement adhérer de façon active à l'Association (une seule voix par famille) pour recevoir la qualité de Membre actif, qu'ils conservent tant qu'ils ont au moins un enfant scolarisé à Vauban.

Si vous n'avez pas déjà effectué cette démarche précédemment, nous vous recommandons vivement de devenir *Membre actif* en remplissant le formulaire ci-joint. Pour information, la liste des membres actifs a été publiée sur le site internet réservé aux parents.

Cette adhésion est gratuite. Il n'y a pas de cotisation à acquitter. C'est simplement une façon pour les familles de montrer leur attachement et leur intérêt pour l'établissement qui s'occupe de l'éducation de leurs enfants.

Pour ceux des Membres actifs qui ne pourraient participer à l'Assemblée générale, vous pouvez utiliser le formulaire ci-joint pour donner pouvoir à un membre actif de votre choix, afin de voter en votre nom.

Nous vous rappelons que, conformément aux statuts de l'Association, « *aucun membre ne pourra détenir plus de quatre droits de vote pour les élections des administrateurs.* »

Conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts, « *l'Association est administrée par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins et de douze personnes au plus, personnes physiques élues par l'Assemblée générale pour une durée de deux années, et choisies parmi les Membres actifs. Les Membres du Conseil sont toujours rééligibles.* »

Les administrateurs en place sont :

M. WALTENER, Président, Mme MARECHAL, Vice-présidente, M. RAKOVSKY, Trésorier, M. REISDORFF, Secrétaire, MM. GALY, HAMON-CHAFFOTEAUX, HERMANS, LOEILLET, SABLLOT et VINCENT.

Un représentant de l'Ambassade de France, un représentant de l'Association des Parents d'Elèves (APE), le délégué élu des français de l'étranger et le Proviseur assistent statutairement aux séances du Conseil d'administration.

Cette année, 10 postes sont à pourvoir. Les mandats de Mme MARECHAL, MM. WALTENER, REISDORFF, HAMON-CHAFFOTEAUX, HERMANS, LOEILLET, SABLLOT et VINCENT viennent à échéance lors de cette AGO et M. MOINE dont le mandat se terminait lors de cette AGO a démissionné le 07 01 2010.

Les mandats de MM. GALY et RAKOVSKY se poursuivent jusqu'à la prochaine Assemblée de 2011.

Si vous souhaitez faire acte de candidature à un poste d'administrateur, nous vous remercions de bien vouloir déposer une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae au secrétariat au plus tard pour le 26 mars 2010. Ces documents pourront être communiqués à l'ensemble des parents. Seuls les Membres actifs sont éligibles au Conseil d'Administration.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter et vous prions de croire, Chers Parents, en l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'Association de gestion



Patrick REISDORFF
Secrétaire



Philippe WALTENER
Président

P.J. : Bulletin d'adhésion à l'Association
Pouvoir pour l'AGO du 14 04 2010